



Bureau du Conseil d'administration du 22 février 2024

Membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION n° 2024-06 TARIFICATION 2024 DES PRESTATIONS DU PARC NATIONAL DE FORETS

Le bureau du conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 15 février 2024, s'est tenu par visioconférence et en présentiel le 22 février 2024, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT.

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R331-29 ;

Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202, modifié par l'arrêté 52-2022-01-0055 du 14 janvier 2022, par l'arrêté n° 52-2022-01-00112 du 25 janvier 2022 et par l'arrêté n° 52-2023-10-00110 du 19 octobre 2023 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts ;

Vu le règlement intérieur de l'établissement public du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;

Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;

Vu la délibération n° 2020-05 fixant la composition du bureau du conseil d'administration ;

Vu la délibération n° 2021-13 approuvant les délégations de compétences du conseil d'administration au président du conseil d'administration, au bureau du conseil d'administration et au directeur ;

Sur proposition du directeur de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le bureau décide d'établir la politique de tarification et le barème de prix pour l'année 2024 tels que définis ci-dessous :

1. Tarification ou gratuité de certaines prestations du Parc national de forêts

1.1. Scolaires

Gratuité pour les écoles maternelles, primaires, collèges et lycées accueillant des élèves provenant d'une commune adhérente.

Dans les autres cas et dans la limite des créneaux disponibles, la tarification suivante s'applique :

Intervention en salle	200 €
Sortie terrain ≤ 1/2 journée	250 €
Sortie terrain journée	400 €
Intervention / Animation dans une maison du parc par une hôtesse qualifiée ou un garde	150€

1.2. Groupes constitués hors aire d'adhésion ou organismes faisant payer les participants (adultes ou enfants)

Conférences dédiées ou ateliers en salle	250 €
Sortie terrain ≤ ½ journée – Groupe jusqu'à 20 participants	250 €
Sortie terrain ≤ ½ journée – Groupe de 20 à 30 participants (2 agents minimum)	450 €
Sortie terrain journée – Groupe jusqu'à 20 participants	450 €
Sortie terrain journée – Groupe de 20 à 30 participants (2 agents minimum)	800 €
Visite guidée de la maison du parc par une hôtesse qualifiée ou un garde	150 €

2. Barème des interventions des agents du Parc national de forêts

Catégorie d'agent	Barème 2024 (arrondi à l' €uro inférieur)	
	Tarif journalier	Tarif horaire (1)
Garde-moniteur	358 €	44€
Technicien	449€	56€
Chargé de mission	497€	62€
Encadrant / Direction	609€	76€

(1) Sur la base de 8 heures par jour facturables

L'établissement facture notamment ces interventions pour des opérations de préparation de manifestation, balisage d'itinéraire, remise en état et nettoyage.

3. Location immobilière

Le logement de passage se situe à Arc en Barrois (52210) au 30bis rue Anatole Gabeur.
La location à titre onéreux du logement de passage fait l'objet d'un bail.

- Le tarif de la location aux services civiques et stagiaires selon leur contrat : 125 € par mois.

Lorsque le logement de passage est partagé entre plusieurs occupants, le tarif de la location pour les services civiques et les stagiaires s'applique pour chacun d'eux.

- Le tarif de la location aux agents de passage : loyer mensuel facturé au Parc national de forêts.

Lorsque le logement de passage est partagé entre plusieurs occupants, le tarif de la location pour les agents de passage est du loyer mensuel facturé au Parc national de forêts divisé par le nombre d'occupants.

4. Produit de la boutique du Parc national

Les produits vendus via la boutique en ligne ou en direct seront soumis à la tarification suivante :

PRODUITS		TVA	PRIX de VENTE PARTENAIRES/ PERSONNEL PARC TTC	PRIX de VENTE PARTENAIRES/ PERSONNEL PARC HT	PRIX de VENTE PUBLIC TTC	Prix de vente PUBLIC HT
ASSIETTES	ASSIETTES EN BOIS	20,0%	11,00 €	9,17 €	14,00 €	11,67 €
BOITE CLIC-CLAC	BOITE CLIC-CLAC	20,0%	0,77 €	0,64 €	2,00 €	1,67 €
BOUCLES D'OREILLE	Boucles d'Oreilles rondes Cuir	20,0%	18,70 €	15,58 €	20,00 €	16,67 €
BOUCLES D'OREILLE	Boucles d'oreilles Courges	20,0%	8,26 €	6,88 €	12,00 €	10,00 €
BUFF	TOUR DE COU BUFF	20,0%	8,47 €	7,06 €	12,00 €	10,00 €
BUFF	Tour de cou polaire (et pompon au choix)	20,0%	24,20 €	20,17 €	30,00 €	25,00 €
CARTES POSTALES	CARTES POSTALES	20,0%	0,24 €	0,20 €	0,90 €	0,75 €
COUTEAU	COUTEAU PLIANT	20,0%	10,45 €	8,71 €	15,00 €	12,50 €
JEUX	JEU 7 FAMILLES	20,0%	4,65 €	3,88 €	7,00 €	5,83 €
JEUX	Jeu Insectes	20,0%	17,53 €	14,61 €	22,90 €	19,08 €
JEUX	Jeu Valorisation des déchets	20,0%	26,76 €	22,30 €	34,90 €	29,08 €
LAMPE	LAMPE "Damier du Frêne"	20,0%	35,75 €	29,79 €	45,00 €	37,50 €
LAMPE	LAMPE " Feuilles"	20,0%	41,25 €	34,38 €	50,00 €	41,67 €
LIVRES	LIVRES - FLORE Patryck Vaucoulon	5,5%	16,50 €	15,64 €	30,00 €	28,44 €
LIVRES	Cahier d'Activités Petits animaux de nos forêts	5,5%	5,32 €	5,04 €	7,90 €	7,49 €
LIVRES	Haute-Marne : la Terre aux orchidées	5,5%	14,09 €	13,36 €	18,30 €	17,35 €
LIVRES	La forêt heureuse	5,5%	3,08 €	2,92 €	4,00 €	3,79 €
LIVRES	Rivières et forêt : destins liés 1	5,5%	28,43 €	26,95 €	35,00 €	33,18 €
LIVRES	Rivières et forêt : destins liés 2	5,5%	26,96 €	25,55 €	35,00 €	33,18 €
LIVRES	Fleurs sauvages et vagabondages	5,5%	11,55 €	10,95 €	15,00 €	14,22 €
LIVRES	Les champignons comestibles et leurs ressemblants toxiques	5,5%	18,48 €	17,52 €	24,00 €	22,75 €
LIVRES	Morilles de nos régions et écologie	5,5%	26,96 €	25,55 €	35,00 €	33,18 €
LIVRES	Parc national de forêts - Monument de nature 1	5,5%	34,82 €	33,00 €	36,00 €	34,12 €
LIVRES	Parc national de forêts - Monument de nature 2	5,5%	34,50 €	32,70 €	36,00 €	34,12 €
MAGNET	MAGNETS CARRÉ	20,0%	2,16 €	1,80 €	3,00 €	2,50 €
MAGNET	MAGNETS RECTANGULAIRES	20,0%	2,16 €	1,80 €	3,00 €	2,50 €
MAGNET	MAGNETS RONDS	20,0%	2,16 €	1,80 €	3,00 €	2,50 €
MUG	MUG FER EMAILLEE	20,0%	15,44 €	12,86 €	18,00 €	15,00 €
PORTE CARTE	PORTE CARTE	20,0%	7,08 €	5,90 €	10,00 €	8,33 €
PORTE CLES	PORTE-CLES	20,0%	1,98 €	1,65 €	3,00 €	2,50 €
PORTE CLES	PORTE-CLES FEUILLE	20,0%	2,20 €	1,83 €	3,00 €	2,50 €
POSTER	POSTERS A2	20,0%	5,50 €	4,58 €	10,00 €	8,33 €
POSTER	POSTERS A3	20,0%	1,27 €	1,06 €	3,00 €	2,50 €
STYLO	STYLO EN BOIS	20,0%	14,30 €	11,92 €	18,00 €	15,00 €
TIMBRE	Timbres Parc national de forêts	20,0%	1,10 €	0,92 €	1,10 €	0,92 €
TIRE-BOUHONS	TIRE-BOUCHONS LANCE	20,0%	28,00 €	23,33 €	30,00 €	25,00 €
TOTE BAG	TOTE BAG COLLECTION 2023	20,0%	7,70 €	6,42 €	10,00 €	8,33 €
T-SHIRT	T SHIRT ENFANT Fabriqués en France	20,0%	18,00 €	15,00 €	20,00 €	16,67 €
T-SHIRT	T SHIRT UNISEXE S > XL Fabriqués en France	20,0%	28,50 €	23,75 €	32,00 €	26,67 €
T-SHIRT	T SHIRT UNISEXE S > XL UltraSoft	20,0%	35,00 €	29,17 €	45,00 €	37,50 €

Partenaires : personne morale (association, commerce, commune, autres parcs régionaux ou nationaux...) qui souhaite acheter des articles issus du catalogue de la Boutique du Parc pour son propre usage : vente au grand public, cadeaux, ...

Personnel Parc : Agent sous contrat avec le Parc national de forêts au moment de l'achat.

En cas de transport des produits à la charge du Parc national : le forfait est de 10 €
En cas d'envoi par La Poste, le coût d'envoi sera refacturé au client.

Fait à Arc-en-Barrois, le 22 février 2024

Le directeur



Philippe PUYDARRIEUX

Le président du Conseil d'administration



Nicolas SCHMIT

